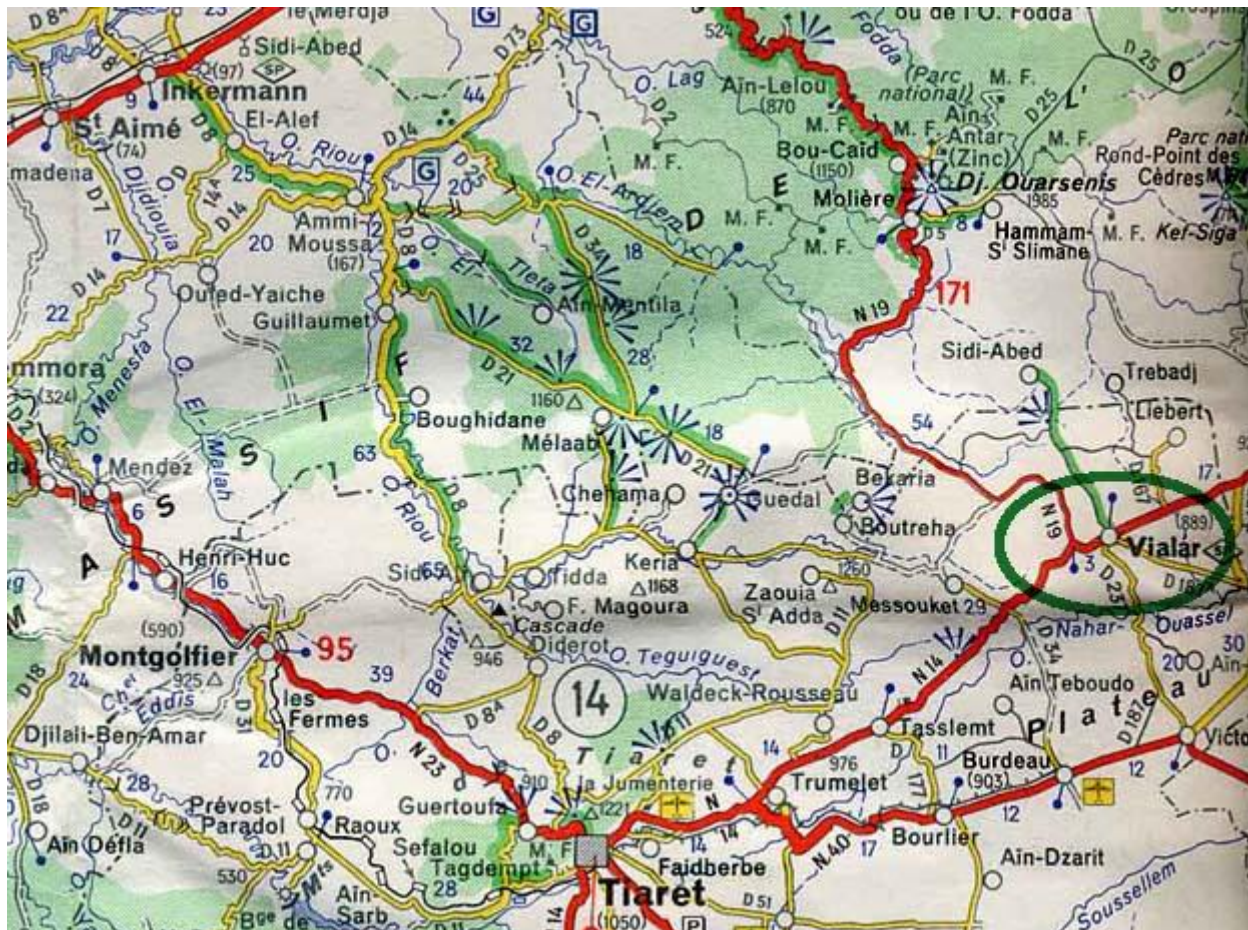


VIALAR

La ville de VIALAR, culminant à une altitude de 889 mètres, est située à 210 km au Sud-ouest d'ALGER, au niveau de la partie septentrionale du plateau du SERSOU, et au Nord-est de TIARET, à 60 kilomètres, sur la RN 14.



VIALAR est située au pied du massif de l'OUARSENIS.

L'OUARSENIS signifie en berbère « *rien de plus haut* ». C'est un massif de montagnes du Nord-ouest de l'Algérie, il culmine au pic SIDI AMAR (1 985 m) à 67 km au Nord de VIALAR. Cette montagne est à la fois un refuge pour la flore et la faune, on y trouve notamment de vastes forêts de cèdres, mais elle favorise aussi l'agriculture, notamment sur le plateau du SERSOU couvert de cultures céréalières. C'est un véritable château d'eau pour la vallée du CHLEF car de ses flancs naissent ses principaux affluents : les oueds DEURDEUR, ROUINA, TIKZEL, SLY, RHIOU.



ABORDS DE LA MAISON FORESTIERE DU ROND-POINT

À l'Est du Djebel s'étend sur 3 616 hectares le parc national de **THENIET EL-HAD**. Avec sa magnifique forêt de cèdres, au Nord se trouve le village de MOLIERE (Bordj BOU NAAMA) au pied du pic SIDI AMAR point culminant à 1 985 m,



A l'Est également, les sources d'eau chaude de Hammam SIDI SLIMANE,

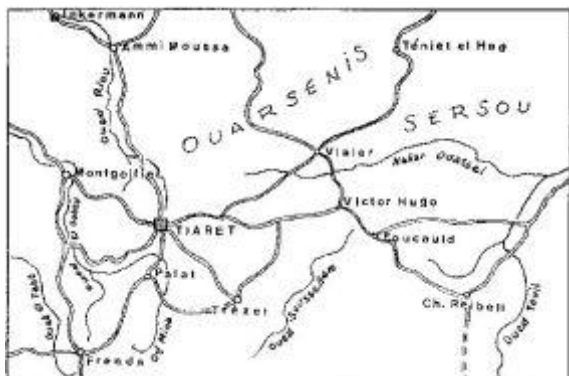
<http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http://papyrusa.travelblog.fr/124883/Ch-54-Quoi-de-neuf-docteur-en-matiere-d-eau-en-Algerie/&title=%5B1%5D>



Au Nord les villages d'AIN LELOU (LAZHARIA), et BOUCAÏD, ...

Le SERSOU : vient du " *Ser ou scout* ", soit en traduction littérale " *marche et tais-toi* ", que les nomades prononçaient en traversant ces contrées nues et inhospitalières.

Au Sud du massif de l'OUARSENIS et à une centaine de kilomètres de la Méditerranée, le SERSOU est une région de hautes terres (950 mètres d'altitude moyenne) soumises à des nuances climatiques semi-aride. Territoire faiblement peuplé et zone de pâturages pour les pasteurs des confins sahariens, cette frange pionnière est abordée à une date tardive - après 1880 - par les Européens cultivateurs de céréales. Cette implantation, dernier épisode de la colonisation en Algérie, pose le problème des relations avec les premiers occupants, permanents ou temporaires, et ouvre la voie à un peuplement musulman très rapide depuis 1920.



Les Arabes désignent sous le nom de SERSOU, terme d'origine berbère, une large bande imprécise insérée entre les montagnes du TELL et les territoires à alfa. Les colons différencient à l'intérieur de cette zone les trois secteurs agricoles de BURDEAU, VIALAR et TIARET. Nous arrêtons le SERSOU vers le Nord à la barrière gréseuse du Djebel GUEZOU, puis à la ligne de partage des eaux entre les affluents du CHELIFF et ceux du NAHR OUASSEL. La limite orientale choisie est un front de colonisation jalonné par les centres de TAINE, BOURBAKI, HARDY et DE FOUCAULD. Au Sud, la région s'arrête au pied des chaînons du Djebel NADOR, laissant à l'écart TREZEL, étape sur la route d'AFLOU et seule réussite administrative et commerciale dans le Sud. La frontière méridionale part donc de FOUCAULD, suit la base du NADOR jusqu'à la KOUDIAT MERKOUNA, puis passe par la Montagne Carrée (SIDI EL ABD) pour rejoindre les montagnes boisées de la région de FRENDA, cap avancé du SERSOU vers l'Ouest...

HISTOIRE

Il existe des traces des Romains dans la région à BOURBAKI également Commune Mixte de TENIET-EL-HAAD. En l'an 30 avant J.C., les Romains conquièrent et créèrent une ville en lui donnant le nom de COLUMNATA. AUGUSTE en fit une colonie militaire formée essentiellement de soldats de la 2^e Légion.



AUGUSTE : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Auguste>

Beaucoup de vestiges datant de cette époque ont été retrouvés comme par exemple : des mosaïques avec des inscriptions romaines. Elle devient après une zone militaire et centre de contrôle pour la production agricole, céréales, légumes secs, olives, raisin et aussi le bois. Dans la région de VIALAR on pouvait trouver aussi des vestiges romains.

Les Espagnols occupaient la région depuis 1500 et ils en furent chassés par les Turcs en 1515. La région restera sous domination turque jusqu'à la colonisation française qui a créé le village.

La localité servait de lieu de rencontre à la transhumance entre les nomades venant du Sud du pays et les montagnards du djebel de l'OUARSENIS. Et de cette période jusqu'à la fin du pouvoir ottoman, ce lieu de rassemblement s'appelant « *Souk tissemine* » regroupait les montagnards du massif de l'OUARSENIS. En échappant à un carnage les BENI MAIDA, se sont sédentarisés définitivement aux alentours de la source de TISSEMSILT, venant de la plaine du ZACCAR, selon ARNAUD, interprète de l'Armée française (revue africaine n° 1862).

Le long des pentes méridionales de l'Atlas tellien des essais de pénétration méthodiques ont pu se tenter sur les Hauts Plateaux. A l'Ouest de SAÏDA l'on colonisait, en 1883, BEDEAU, sur la ligne ferrée de SIDI BEL ABBES à CRAMPEL. A l'Est de SAÏDA, s'étendant en un chapelet presque ininterrompu des Monts de SAÏDA, jusqu'à TIARET et BOGHAR, une série de centres agricoles se sont créés dans les dix dernières années. Dans la région du NAHR OUASSEL et du CHELIFF, sur le plateau du SERSOU, l'on crée en 1887 TAZA et en **1890 VIALAR**. A sa création il y avait 283 colons recensés. Ils ne seront plus que 266 en 1897...

Ce centre était installé près d'une source et d'un douar berbère qui se nommait AÏN-THASSEMSIL, (signifie source du coucher du soleil ou bien passage de soleil) ; des vestiges de cette source sont toujours visibles. De ce lieu émergèrent le quartier européen appelé quartier espagnol (*Karti sbénioul*) et le quartier indigène appelé *Derb*.

Le projet initial d'installation date du 19 avril **1887** pour que TISSEMSIL soit doté de 50 feux (foyers) sur 3 000 hectares. Le 12 mai 1887 ce projet reçoit l'approbation du Gouverneur Général. Le centre de colonisation doit comprendre un périmètre de 3 000 ha environ. Pour cela l'Etat devra acquérir :

- 1 137 ha 78 a et 90 ca, appartenant à Mr et Mme ALLEMAND,
- 1 028 ha 50 a, appartenant au Caïd des BENI MAÏDA, MARHOUM Ben Taïeb,
- 620 ha 75 a, appartenant aux Indigènes des OULED BATA.

Echéancier :

23 juin **1887** : Décision autorisant l'accomplissement des formalités préalables à l'expropriation des terres du caïd des BENI MAÏDA.

29 juin **1887** : Avis administratif. Création d'un village au lieu dit AÏN TISSEMSIL : « En exécution des textes en vigueur et des décisions du Gouverneur général des 12 mai et 23 juin courant, il est donné l'avis que l'administration va poursuivre l'expropriation pour cause d'utilité publique avec prise de possession d'urgence d'une superficie de 1 028 ha 50 a présumée appartenir au sieur MARHOUM Ben Taïeb, caïd des BENI MAÏDA sise dans le périmètre du village d'AÏN TISSEMSIL... Les observations ou réclamations sont à consigner sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de la Commune Mixte de TENIET EL HAAD où le plan des lieux sera déposé pour leur être communiqué. »

15 sept. **1887** : La levée des parcelles à acquérir des sieurs ALLEMAND et MARHOUM pour la création du centre d'AÏN TISSEMSIL nécessitera une dépense de 3.462 francs.

Fin **1888** : Dans un rapport au Gouverneur général :

Les formalités pour l'acquisition des terres sont en cours d'exécution, une somme de 78 000 F a été payée à M. et Mme ALLEMAND ; une somme de 40 500 F a été payée au caïd des BENI MAÏDA.

Il est prévu de payer les terrains au prix de 75 F par hectare.

26 avril **1889** : Le Gouverneur général met à la disposition du préfet d'ALGER une somme de 11 294, 22 F pour lui permettre de désintéresser définitivement les sieurs ALLEMAND et MARHOUM.

23 octobre **1890** : Lettre du préfet au Gouverneur général :

« ...En échange des terrains expropriés dans le périmètre du **village de VIALAR**, l'Etat cède à la famille des OULED BAKHTI, la totalité du Bled El Aneb ainsi que deux autres parcelles et une soulte de 9 453,97 F. Cette somme sera attribuée le 28 octobre 1890. »

TISSEMSIL prit l'appellation de **VIALAR** en hommage au Baron Augustin de VIALAR (1799-1868) - dépendante de la Commune Mixte de TENIET EL HAAD jusqu'à 1909. Plus tard, ce centre sera rattaché à la Commune Mixte de SERSOU.



Augustin de VIALAR (1799/1868)

[Le nom de VIALAR, pendant cent trente ans, de 1832 à 1962, n'a cessé d'illustrer en Algérie l'une de ces familles, issues des premiers pionniers, que BUGEAUD avait qualifiées de « *colons aux gants jaunes* ». Augustin en fut le premier représentant.]

Cliquez SVP sur ces liens :

- http://www.memoireafriquedunord.net/biog/biog14_Augustin_de_Vialar.htm
- <http://www.exode1962.fr/exode1962/presse/express250914.html>

Et c'est sur proposition de ses services que le Gouverneur général REVOIL a signé, le 13 septembre 1904, un décret décidant de la création de centres de colonisation sur la Plaine du SERSOU. Aucun lieu dit ne figurant sur les cartes de la région concernée il a donc été nécessaire de donner un nom pour désigner ces nouveaux centres.

Au SERSOU, le géomètre LAFON s'en charge ; établi à TENIET avant 1886, il devient expert de la propriété foncière au point d'être choisi comme arbitre par les indigènes pour régler les contestations surgies au milieu des familles au sujet des propriétés.

Entièrement dévoué à l'œuvre de colonisation, il profite de toutes les occasions rencontrées dans l'exercice de son métier pour enrichir le domaine de l'Etat. Cependant, toujours à cause de la longueur des formalités, l'Etat serait largement distancé par les spéculateurs dans la course à la terre, sans la possibilité de confisquer les biens vacants et sans maître pour l'application du *Senaltus-consulte*.

Par décret du 9 Août 1924, **VIALAR** est devenue commune de plein exercice.



VIALAR - Jardin public et Mairie

Cette localité était connue pour son important marché du mardi.



La colonisation privée se développe d'une façon très inégale à travers le SERSOU parce qu'elle doit résoudre seule un certain nombre de problèmes délicats, à commencer par celui de l'eau. Sur le plateau, la nappe est facilement atteinte par des puits, mais dans la cuvette de VIALAR, au contraire, les fermes doivent être installées de préférence au contact des grès et des argiles. A cela se conjugue les difficultés bien réelles des rigueurs de l'hiver dans cette région. Les relations avec les centres de TIARET ou de **VIALAR** sont difficiles, surtout en hiver, car le NAHR OUASSEL, est traversé sur une seule passerelle. Le ravitaillement est hebdomadaire et l'évacuation des grosses récoltes des fermes de 200 hectares, pose les problèmes des communications. Cette absence de chemins de fer et de route freine la colonisation privée et la maintient longtemps en lisière de la colonisation officielle ; aussi les propriétés acquises entre 1880 et 1886 ne peuvent-elles être mise en valeur aussitôt, sinon pour un élevage de porc.



VIALAR : Ferme OUERSEN



VIALAR : La Maison Pierre REYNOUD

L'église de VIALAR - Source : <http://bertrand.auschwitzky.free.fr/AppendicesVialar/LevillagedeVialar.htm>

Le 22 mai 1955 la construction de l'église était terminée grâce aux dons de tous les chrétiens et ceux, importants, de l'abbé ESTIVAL, curé de VIALAR, ainsi même que de grands chefs arabes, tel que le Bachaga BELKACEM et le Caïd Ben AZEDINE. Elle fut consacrée par Monseigneur DUVAL, archevêque d'ALGER.



VIALAR : l'église

Extraits du discours de Pierre FORZY, Président du comité de l'érection de l'église de VIALAR :

«...En ce jour de fête, permettez-moi, Excellence, d'invoquer la mémoire de notre vénéré Monseigneur LEYNAUD qui fut notre président d'honneur et notre bienfaiteur et qui espérait tant voir notre église achevée...

Excellence, vous accomplissez aujourd'hui cette promesse en nous conviant à cette cérémonie à laquelle vous avez voulu donner tant d'éclat : vous avez comblé tous nos vœux et soyez assurée que toute la population est sensible à l'honneur rendu à la paroisse.

En 1935, un premier comité fut fondé, mais après la guerre les premiers fonds furent dévalués - c'est sous l'impulsion d'un saint prêtre, l'abbé LAMERAND, plein d'allant et de confiance, que fut créé un deuxième comité. Sous la direction de Monsieur l'abbé ESTIVAL, nous nous mettions à l'œuvre ; nous faisons appel à la générosité de tous - Monseigneur LEYNAUD nous avait dit "Dès que vous aurez un peu d'argent, commencez à bâtir, et, lorsqu'on verra les travaux commencer, les dons arriveront plus généreux".

L'un de nous ayant trouvé dans un pays du Nord la maquette d'une église, nous faisons approuver le projet par Monseigneur POGGI, directeur de l'association des œuvres diocésaines, le 26 juin 1950.

Le travail fut confié à M. MATHOUS, entrepreneur, que je suis heureux de voir aujourd'hui parmi nous ; il fit preuve d'un grand désintéressement pour que cette construction soit faite dans les meilleures conditions.

Excellence, voici notre œuvre achevée ; cette église a demandé beaucoup de travail, de générosité - c'est l'œuvre de toute une population unie dans un même sentiment de foi et de confiance. - Ils se sont mis au travail, ceux qu'on appelle les colons, comme le laboureur de PEGUY : "Ils aiment autant labourer que moissonner, et semer que récolter - tous les ans à la même époque, avec la même vaillance, tout le long de l'année le même travail, avec la même patience. Voilà ce qui tient tout, ce qui garde tout, ce qui sauve tout, ce qui sauve tout ce qui peut être sauvé".

C'est parce que le Bon Dieu a béni les moissons que nous avons pu construire cette église. - Je lève mon verre à la santé de tous ceux qui sont aujourd'hui parmi nous, en un sentiment de foi de l'Algérie Française. »

L'année d'après, le 11 janvier 1956, nouvelle réunion présidée par l'archevêque pour remettre à Pierre FORZY la décoration papale du « *Bene Meremti* » par PIE XII. Voici un extrait du discours de Mgr DUVAL à cette occasion :

« ...Le souvenir demeure bien vivant dans nos cœurs de la splendide manifestation de foi, qui a marqué la consécration de l'église de VIALAR. - La ferveur religieuse de tout un peuple en liesse donnant une ampleur et un éclat extraordinaire aux rites majestueux de la liturgie...

Mgr DUVAL retraça le passé de Pierre FORZY, la guerre de 1914-1918, ses décorations, ses citations, ses activités depuis son arrivée à VIALAR en 1922 ; son culte du devoir est demeuré la marque et la grandeur de ses activités dans la vie civile, dans l'administration de son exploitation agricole. L'esprit de justice sociale marche de pair avec l'application intelligente des progrès techniques.

« ...Mr FORZY connaît le chemin des cœurs ; il plaît par sa bonté, sa compréhension, se faisant aimer de ses employés musulmans. - Dans la région, il jouit de l'estime générale. - Chaque fois que sonne l'appel du dévouement, il répond : présent ! »

Après cette cérémonie, remerciements de Pierre FORZY à Mgr DUVAL, ainsi qu'à Mgr DAUZON, les prêtres, les membres du Comité et toute la population. Cette cérémonie fut suivie d'un déjeuner à OUARZEN, le bled des FORZY. 18 couverts à la table d'honneur présidée par son Excellence et de nombreuses personnalités. L'archevêque expliqua ses idées algériennes que l'assistance ne partageait pas pour de multiples raisons, mais autant parler à un mur...A la 2^{ème} table, douze couverts où tous étaient Algérie Française. Les dames n'étaient pas conviées, les capacités d'invitation ne pouvant excéder trente personnes.

Aujourd'hui cette église est devenue une mosquée.

Clocher "islamisé"



VIALAR

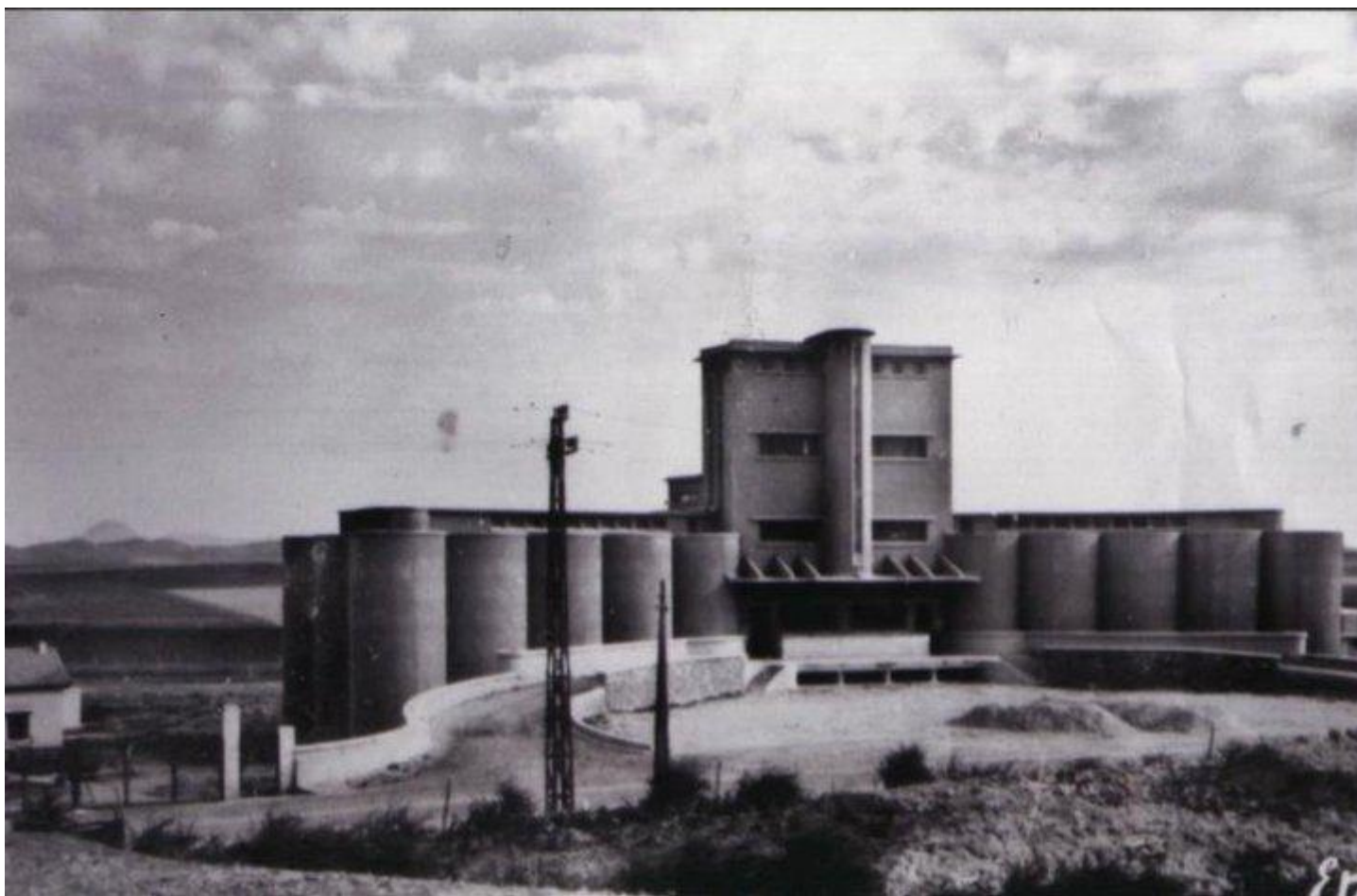


Léon Etienne DUVAL (1903/1996)

https://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A9on-%C3%89tienne_Duval



VIALAR, quelque cent habitants en 1891 autant dire tous Français, sans doute soixante quinze mille aujourd'hui, devenue TISSEMSILT. Certes, il y a des années c'était déjà une vaste ville aux hauts silos mais un peu triste, comme tout ce qui touche aux Hauts Plateaux.



JACQUES MARTIN : La nostalgie de l'avocat

- Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com/infos-montpellier-34/20120322.REG0931/de-la-grande-histoire-a-l-histoire-personnelle.html>

« Mon père Gustave est passé de tout à rien. A VIALAR, notre village en Algérie, **il était maire**, président du conseil général. En 1961, il figurait à la gauche du général de Gaulle en visite officielle. Arrivé en France, à 60 ans, il n'a plus jamais trouvé de travail », raconte Jacques MARTIN, pénaliste réputé, bâtonnier du barreau de MONTPELLIER, vice-président de l'Agglomération de Montpellier et conseiller général. « Mon père nous a dit de faire une valise définitive, qu'on ne reviendrait plus. Il a emporté son écharpe de maire », poursuit-il. En 1962, les MARTIN sont arrivés d'abord en Auvergne. « J'ai réussi à m'intégrer et à briser la mauvaise image de colonialiste parce que j'étais gardien de but de l'équipe du lycée Blaise-Pascal à CLERMONT-FERRAND », se souvient-il. Puis la famille s'installe à MONTPELLIER dans le quartier de la Chamberte. Jacques MARTIN est entré en politique chez François DELMAS avant de rejoindre Georges FRECHE, « parce qu'il faisait avancer la ville ». Aux cantonales de 2011, il s'est présenté dans le quartier réputé difficile du Petit Bard-La Pergola. Et a été élu (sous l'étiquette PS). Encore aujourd'hui, il dit le manque, profond en lui, du village de VIALAR. « Mon village à moi, avec le nom de mon grand-père sur le fronton de l'école, n'existe plus car je ne peux plus y retourner », confie-t-il.



VIALAR : une classe (année 1946/1947)

DEPARTEMENT

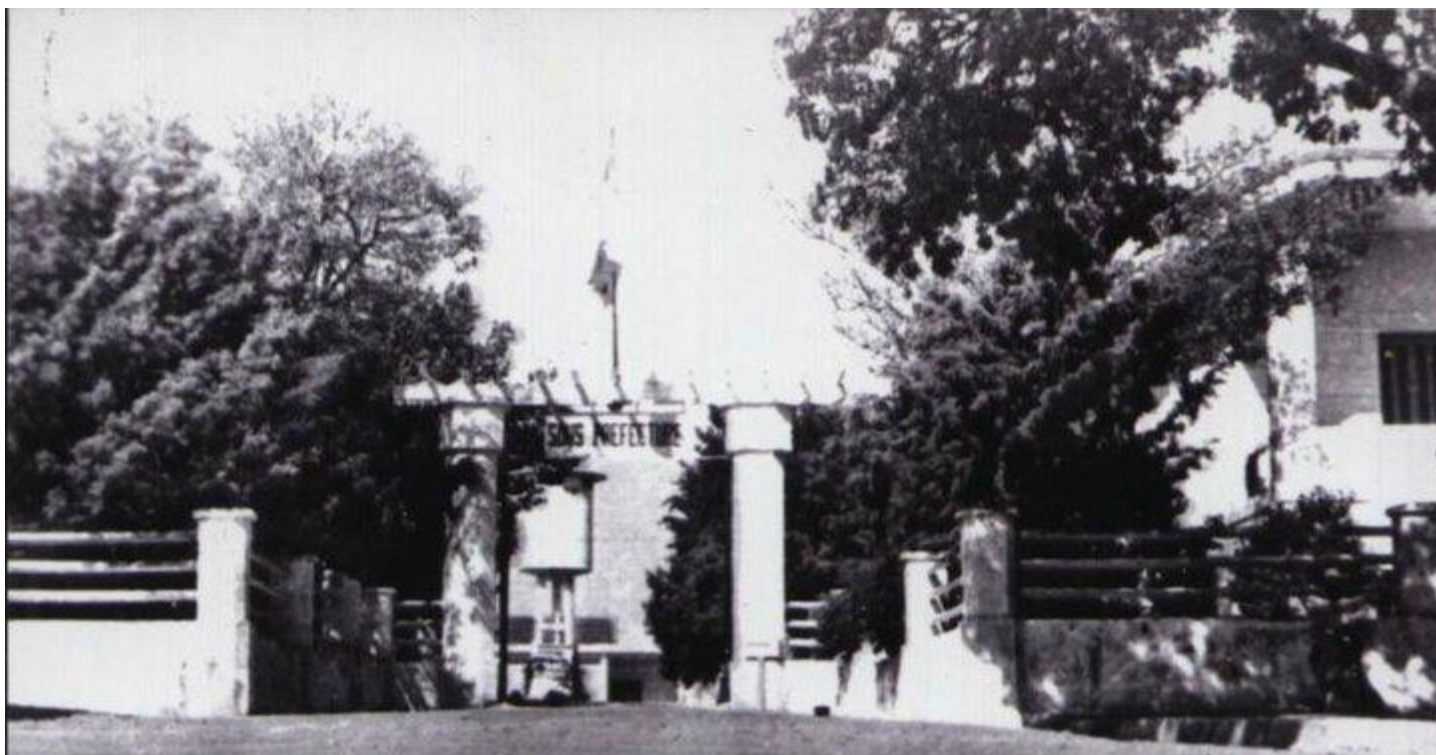
Le département de TIARET fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962, avec pour code **9K**.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, TIARET fut une sous-préfecture du département d'ORAN jusqu'au 28

juin 1956, date à laquelle ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.



Le département de TIARET fut créé le 20 mai 1957, et composé de quatre arrondissements provenant de l'ancien département d'ORAN et d'un cinquième arrondissement provenant de l'ancien département d'ALGER (celui de VIALAR). Il couvrait une superficie de 25 997 km² sur laquelle résidaient 267 110 habitants et possédait quatre sous-préfectures, AFLOU, FRENDIA, SAÏDA ET **VIALAR**.



VIALAR : Bâtiment de la Sous-préfecture

L'arrondissement de VIALAR comprenait 8 centres : AÏN DZARIT - BOURLIER - BURDEAU - HARDY - LIEBERT - **VIALAR** - VICTOR HUGO - WALDECK ROUSSEAU -



Mairie de VICTOR HUGO



Mairie de BURDEAU

DEMOGRAPHIE

Année 1958 : 7 723 habitants



LIVRE : « *L'enfant fou de l'arbre creux* » - Auteur Boualem SANSAL - [Collection Blanche, Gallimard]

Dans le sinistre bagne de LAMBESE, en Algérie, de nos jours, deux détenus condamnés à mort dialoguent : un Français, Pierre CHAUMET, et un Algérien, Farid.

Pierre est né en 1957, à VIALAR (aujourd'hui TISSEMSILT). Revenu clandestinement en Algérie afin de retrouver sa mère, qui l'a abandonné à sa naissance, il a découvert un pays qui n'en finit pas de vivre avec des fantômes. Il a découvert, surtout, des vérités dangereuses sur certains aspects de la guerre d'Indépendance.



Boualem

SANSAL

Farid, lui, a participé aux atrocités commises par les islamistes ou par ceux qui les ont cyniquement utilisés.

Pendant que Pierre et Farid discutent de la vie et de l'Algérie, une commission internationale des droits de l'homme s'apprête à visiter le pénitencier. L'administration de Lambèse est sur les dents...

On retrouve ici la verve rabelaisienne, l'humour féroce, les morceaux de bravoure hilarants et caustiques qui faisaient le prix du *Serment des*

barbares. À la fois réquisitoire et satire, le roman étonne et réjouit par sa truculence, sa verve iconoclaste et sa profondeur, loin des clichés larmoyants et des plaidoyers emphatiques sur les droits de l'homme et l'Algérie contemporaine.

■ ■ MONUMENT AUX MORTS ■ ■



Le relevé n°54668, de la Commune Mixte du SERSOU, dont VIALAR faisait partie, **mentionne 103 noms de soldats « Mort pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918. **Ceux natifs de VIALAR sont mentionnés en rouge :**

■ ■ ANTONINI Pierre (Mort en 1919) - ATTOUME Bendissa (1918) - BANI Mohammed (1915) - BARNINE Rabah (1916) - BELGAÏD Ben Lakdar (1918) - BERGER Maximin (1917) - BERKOUT Mostefa (1917) - BESTANI Abdelkader (1918) - BOUCHAMA Boulanouar (1918) - BOUDJEDDINE Kouider (1918) - BOUGHENNA Zerroul (1918) - BOUHELLA Salem (1918) - BOUISSE Jean (1914) - BOUKERB Aïssa (1916) - BOUMEHRIA Ahmed (1918) - BROLY Léon (1916) - BRUNEL Jules (1916) - DAHAH Kaddour (1919) - DAHAH Mohamed (1914) - DAHLEB Abderrahmane (1914) - DAHRI Yahia (1918) - DEBIANE Abdelkader (1917) - **DEGUIG Mohamed (1914)** - DEKKICHE Mounad (1918) - DELEGLISE Jean Baptiste (1918) - DIBACHACHBA Abdelkader (1918) - DJARI Djelali (1918) - DJETTI Mohamed (1918) - DJOUAA Abdelkader (1917) - DOUAH Ben Yahia (1915) - DOUAH Ben Mohamed (1915) - DOUMA Mohamed (1915) - ERNST Paul (1918) - FECTOUR Aïssa (1915) - FERLOU Benamar (1915) - FERTAS Abdelkader (1916) - FORTAS Abdelkader (1916) - GACHI Belkacem (1916) - GALLAIS Marcel (1917) - GARCIA Maurice (1915) - GHARBEL Bouabdallah (1916) - GHIDA Miloud (1918) - GUENNOUS Kaddour (1918) - HACINE Belkacem (1916) - HADDOUR Abdelkader (1915) - **HADOUR Rabah (1915)** - HAISSANT Victor (1915) - HALE Abdelkader (1918) - HAOUACHE Mostefa (1917) - HAOUCHINE Mohamed (1914) - HASNI Hamadi (1914) - HASSAN Mohamed (1916) - HASSANI Mohamed (1918) - JARRIGE Baptiste (1916) - KABECHE Benaïssa (1916) - KACEL Ahmed (1916) - **KERBICHE Hamada (1918)** - KERMOUZI Otmene (1917) - LAALAME Betka (1919) - LADJAL Kouider (1914) - LAFAYE Gaston (1915) - LAFER Kaddour (1918) - LAGAB Bouachem (1917) - **LAKHAL Ben Hedia (1914)** - LAKROUM Mohammed (1914) - LIMOUSIN André (1918) - LOUDJANI Boualem (1918) - LOUGAS Ahmed (1918) - MALKI Mohamed (1917) - MARY Gustave (1915) - MEKEFFES Yahia (1916) - MEKENFES Moulay (1919) - **MENISCUS Louis (1917)** - MESSAAB Ben Amara (1917) - METHOUME Ahmed (1915) - MEZAOUI Ali (1918) - **MOHAMED Ben Aïssa (1915)** - MOLINA Antonio (1918) - MSAB Abdelkader (1916) - MUNICH Jules (1914) - NADIR Abdelkader (1918) - NEGGAZ Abdelkader (1918) - NESTOR Lucien (1917) - OUARI Abdelkader (1918) - OUSSAR Aïssa (1919) - PEYREGNE François (1918) - RAMIL DIT KHAMIL Hadj Ben Benaouda (1917) - RATA Miloud (1919) - SAHRAOUI Mohammed (1916) - SAÏDI Boulénouar (1918) - SALVAT Paul (1916) - TAYEB Mohamed (1917) - TERRAK Mohammed (1919) - TEULIER Pierre (1915) - VERDON Domingo (1918) - VERSINI Jean (1914) - VERSINI Joseph (1915) - VIVES Vincent (1918) - YAHLALI Abdelkader (1918) - YANES Boumessaouda (1916) - YANES Rabah (1915) - ZADET Mohammed (1914) - ZOUADI Ahmed (1916) ■ ■

Tableau d'honneur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55869486/f35.image>

EPILOGUE TISSEMSILT

Année 2008 = 75 197 habitants



La wilaya de TISSEMSILT veut récupérer la villa « Foyer de l'amitié »

Source : http://www.reflexiondz.net/La-wilaya-de-Tissemsilt-veut-recuperer-la-villa-Foyer-de-l-amitie_a33347.html

Il est connu chez tout un chacun que chaque ville Algérienne se caractérise par ses sites qui datent de l'époque coloniale, et qu'on trouve de nos jours parfois délaissés et détournés de leurs vraies vocations et même squattés. Le cas de la ville de TISSEMSILT ne diffère guère de ce qui se passe ça et là et malheureusement les gens ne les connaissent pas tous, à l'exception du site de AIN S'FA qui est annuellement choisi pour abriter les festivités représentant la Révolution algérienne

Les autres sites ne sont pas connus de la part de la population de TISSEMSILT, l'on dénombre quelque uns ; l'ancien siège de la DST qui fait face au cinéma du Ritz, le siège du 2^{ème} bureau et celui du 3^{ème} bureau de la propagande (*ndlr : Faux il s'agit du 5^{ème}*) rue du premier novembre, la SAS de BENI MEIDA et de la villa KERAIS, la Remonte plus connue par LARMOUDE et la ferme du boucher à la sortie Ouest de la ville de TISSEMSILT. Mais parmi ces sites, il existe une superbe villa située au centre ville en face de la mosquée EL ATIK, cette villa connue durant la période coloniale par « *foyer de l'amitié* » gérée par un certain monsieur CREMAIR et communément appelée « *Dar El Askri* ».

Ce site colonial qui est un legs de cette époque est un vrai indicateur local du patrimoine. Sa valeur historique et patrimoniale est toujours témoin après l'indépendance il a été mis au service des anciens Moudjahidine dont l'un d'entre eux l'avait occupé jusqu'en 1985 et depuis cette date, il a été mis à la disposition du responsable de la Kasma après avoir bénéficié d'une grande opération de réfection et d'ameublement, à la veille des élections de 1991 et en pleine campagne électorale, un ex-député et ancien cadre du parti du FLN avait profité de la confusion totale pour s'accaparer de la villa et c'est de là que commença la bataille judiciaire de la restitution de la villa et en 1994. La wilaya que représentait le wali avait entamé une procédure en justice assortie de trois jugements qui avaient débouté le squatteur de la villa mais cet ex-député s'est positionné par la force des choses et par son poste qu'il occupait au sein du comité central du parti et refusa de rendre les clefs en s'abstenant à exécuter les décisions de la justice.

Les documents en notre possession des jugements du 07/06/1994 puis du 04/02/1995 et du 23/07/1997 et enfin celui de la cour suprême du 27/01/1999 confirment sans le moindre doute que cette villa est bel et bien une propriété de l'état squattée illicitement par cet ex responsable. Et si l'état a mis en avant un esprit national construit sur des principes dont un degré assez haut de la justice, il est remarquable que pour des raisons qui restent encore inconnues, des décisions souveraines de justice ne soient pas exécutées et des biens de l'état restent encore entre le flou et la mue et les remous de la rue ce qui a visiblement vidé de sens l'article 138 du code pénal qui dans son interprétation puni toute personne refusant d'exécuter les décisions de la justice par la prison ferme assortie d'une amande.

Enfin, il est franc de dire qu'autant de questions pertinentes dont leurs réponses les plus honnêtes ne peuvent malheureusement faire restituer ce patrimoine tant la confusion et la complicité sont presque totale et que la mue qui s'est annoncée sur cette affaire se fait plutôt imminente et si la justice avait déjà dit son mot et a jugé judicieux de restituer cette villa en faveur de la wilaya de TISSEMSILT, il est utile de rendre à Jules ce qui appartient à César.

Et si vous souhaitez en savoir plus, cliquez SVP, sur un de ces liens qui ont permis d'élaborer cette synthèse :

<http://encyclopedie-afn.org/Vialar - Ville>
http://alger-roi.fr/Alger/alger son histoire/pages liees/09_originenomsvillages_pn5
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/medit_0025-8296_1960_num_1_2_987
<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/territoire/geographie-du-territoire/48-population/46-les-bedouins-et-le-sersou>
[http://www.memorial-genweb.org \[...\] p?dpt=9352](http://www.memorial-genweb.org [...] p?dpt=9352)
<http://www.jeanyvesthorrignac.fr/Le%20Colon%20du%20Sersou%20par%20Frison%20Roche.pdf>
<http://bertrand.auschitzky.free.fr/AppendicesVialar/LevillagedeVialar.htm>
http://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie_edition/fichiers_conf/LAMBOLEY2011.pdf
<http://exode1962.fr/exode1962/en-savoir-plus/western.html>
<http://www.unicaen.fr/mrsh/bibagri/pdf/articleEspigadora.pdf>
<http://orleansville.free.fr/03%20nos%20villes%20et%20villages/tenietelhaad/tenietparc.htm>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO